ID: 974-219740073-20180206-DL_2018_002-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice

: 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 32 Nombre de représentés : 03 Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2018-002

DESIGNATION
DES REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE DE LE PORT
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET
AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DU GRAND PORT MARITIME
DE LA REUNION

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 janvier 2018 et affichée le 30 janvier 2018.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le: 14 FEV 2018



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 6 FEVRIER 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1ère adjointe, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli. Mme Mikaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

<u>Absents représentés</u>: M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Mikaëla Latra).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Bernard Robert à 17h20, Mme Cala M'Rhéhouri à 17h35.

<u>Départ (s) en cours de séance</u> : Mme Brigitte Laurestant (18h30 – 18h35).

Absent	(s):	Mme	Karine	Infante,	M.	Hary	Auber,
Mme M	émo	una Pa	itel, M.	Patrice P	ayet		



ID: 974-219740073-20180206-DL_2018_002-DE

Affaire n°2018-002

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LE PORT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2012-260 du 22 février 2012, portant réforme portuaire en outre-mer,

Vu le décret n° 2012-1102 du 1^{er} octobre 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des grands ports maritimes de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion.

Vu le décret n° 2012-1106 du 1^{er} octobre 2012 instituant le Grand Port Maritime De La Réunion,

Vu le courrier du Préfet de la Réunion relatif au renouvellement des membres du conseil de surveillance et du conseil de développement du Grand Port Maritime De La Réunion,

Vu le rapport présenté en séance le 6 février 2018 relatif à la désignation des représentants de la commune de Le Port au conseil de surveillance et au conseil de développement du Grand Port Maritime de la Réunion,

Après discussion,

DÉCIDE

Article 1 : de procéder à la désignation des membres à bulletin secret.

Conseil de surveillance

Nombre de votants : 35

Liste 1

M. Olivier Hoarau

Liste 2 M. Jardinot

Résultat des votes

Blanc: 2 Liste 1:31

Liste 2:2

Envoyé en préfecture le 14/02/2018

Reçu en préfecture le 14/02/2018

Affiché le



Conseil de développement

Nombre de votants: 35

Liste 1

Titulaires

- M. Jean Bernard Gaillac

- M. Armand Mouniata

Suppléantes

- Mme Bibi Fatima Anli
- Mme Danila Bégue

Liste 2

Titulaires

- Mme Valérie Auber

- M. Patrick Jardinot

Suppléants

1

Résultat des votes

Blancs: 3 Nul: 1

Liste 1:28 Liste 2:3

Article 2 : d'acter la désignation des représentants de la ville de Le Port au Grand Port Maritime de la Réunion comme suit :

* Conseil de surveillance : M. Olivier Hoarau

Conseil de développement

Titulaires

- M. Armand Mouniata

- M. Jean Bernard Gaillac

Suppléantes

- Mme Bibi Fatima Anli

- Mme Danila Bégue

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Mivier HOARAU